NARRATION AU PRÉSENT ET AU FUTUR/ VS/ NARRATION "STANDARD"

Diana Costea

Assoc. Prof., PhD, Petroleum-Gas University of Ploiești

Abstract:In this article we shall consider a little more special type of narrative, the narrative in the French present and the narrative in the French future, compared with the narrative that we could call "standard". Writing a story that is not included in the temporal system of a narrative could generate more confusion and everything depends on the capabilities of the reader to locate relevant linguistic and extra-linguistic indices.

Keywords: narrative, present, future, reader, linguistic indices, extra-linguistic indices

Nous nous pencherons sur un type de narration un peu particulier: la narration au présent et au futur. Nous prendrons l'exemple suivant:

*Il **prend** le pas de la course. C'est ainsi qu'il **tombe tout à coup** sur un village dans lequel l'homme **est en train d**'entrer. Frédéric II **dira** exactement ce qu'il **a pensé** et ce qu'il **a fait**. **Mais** ils **suivent** paisiblement la rue, l'un derrière l'autre, la rue qui **doit** s'appeler la grand-rue car ce village **est** plus conséquent que le nôtre. Il y **a** trois épiceries, un tabac, une quincaillerie et ces magasins **ont** des vitrines derrière lesquelles on voit les gens sous les lampes, dans des rangées d'arrosoirs, de cadenas, de cordes à chiquer et de pots de moutarde.*(Jean Giono- *Un roi sans divertissement*)

Dans cette séquence textuelle présents et futur sont mélangés dans la narration des événements. L'expression temporelle *tout à coup* n'indique pas seulement qu'une chose se produit d'une manière rapide et imprévue, mais aussi qu'elle a lieu à l'intérieur d'une situation donnée (c'est en prenant le pas de course qu'il tombe sur un village). La périphrase aspectuelle *être en train de* impose une ouverture et a une valeur de procès en cours. Le repère aspectuel (R) ne se confond pas avec le repère temporel (T), nous avons affaire à un inaccompli du présent, mais le repère (R) ne se confond pas avec le moment de l'énonciation. Le présent de notre séquence textuelle (sauf les quatre derniers: *doit, est, a, ont*) admettent une valeur de passé dans le contexte narratif. Le cadre situationnel est clairement passé, le lecteur sait que l'événement a cessé d'être présent. Par lui même, le présent narratif ne peut pas désigner un passé du récit, c'est pourquoi il faut construire un cadre narratif. Ces présents font l'action progresser. Dans l'exemple choisi, le cadre narratif est donné par l'adverbial temporel, par le futur et les deux passés composés qui suivent. Cette phrase au futur constitue une parenthèse dans la succession chronologique des événements: "le morphème de futur n'exprime pas à proprement parler

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureș, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)

l'avenir, mais ce qui est projeté, envisagé […], c'est-à-dire un moment postérieur au moment de l'énonciation, dont la distance par rapport à ce dernier moment n'est nullement précisée" (Touratier, 1996: 232). Cependant, dans notre exemple, le moment situé dans l'avenir n'est pas postérieur par rapport au moment de l'énonciation, il est postérieur par rapport aux événements présentés au présent historique. Nous pouvons anticiper le changement du point de vue, dans un avenir plus ou moins proche. Le narrateur donnera la parole à un personnage qui deviendra, à son tour, narrateur. Il s'agit d'une rupture, d'une parenthèse faite par le narrateur pour donner certaines explications afin de renforcer la vérité des événements qu'il raconte et afin de céder, un peu plus tard, la parole à un autre narrateur qui donne sa propre vision des faits. Imbs donnait la définition suivante du futur: "le temps de l'annonce prophétique de ce qui arrivera dans le cadre temporel de l'avenir, (…) le lieu naturel où nous voyons l'accomplissement de nos résolutions, de nos projets, de nos rêves (…), l'espace de temps où se situe l'exécution des décisions prises dans le passé ou dans le présent" (Imbs, 1960: 42).

Les présents de narration permettent l'établissement d'un lien entre les personnages et le lecteur, le futur marque une coupure avec le contexte précédent, il marque un fait qui arrive dans l'avenir, un avenir situé par rapport à un moment passé et qui permettra le changement de point de vue. Le connecteur *mais*, qui est un connecteur argumentatif, permet de fermer la parenthèse ouverte par l'action au futur et de revenir à la narration au présent narratif. Ce connecteur indique que les premiers énoncés comportent une visée argumentative sinon opposée, du moins plus forte que celle de l'énoncé introduit par *mais.* Il semble qu'il manque un complément temporel de cette séquence: *Mais, **pour l'instant**, ils suivent...* La présence de ce complément temporel faciliterait la compréhension de la visée argumentative de la phrase introduite par le connecteur *mais*.

Le lecteur est déplacé dans l'époque des faits, les procès sont relatés au fur et à mesure de leur déroulement, dans l'ignorance totale de leur accomplissement. Le verbe modal DEVOIR de notre exemple est censé exprimer une modalité épistémique: la rue s'appelle probablement la grand-rue. L'auxi-verbe modal exprime une haute probabilité: "les valeurs modales épistémiques de DEVOIR indiquent que la réalisation du procès est présentée comme vraisemblable soit en raison d'indices sûrs, soit en vertu d'une opinion raisonnable fondée sur l'expérience" (Tuţescu, 2005: 102). Le verbe DEVOIR au présent n'exprime pas une activité, il représente un mode pour une activité et fait difficilement sens en lui-même.

Les trois derniers présents de notre séquence textuelle (*est, a, ont*) sont des présents omnitemporels, il est difficile de situer ces valeurs par rapport à la chronologie. Leur contenu sémantique est descriptif, ils débordent le moment de l'énonciation mais aussi le moment où les événements de la séquence choisie sont censés avoir lieu.

La parenthèse que le narrateur fait et qui permettra, plus tard, un changement de point de vue, ainsi que la présence du connecteur argumentatif *mais* marquent une dissociation entre plusieurs énonciateurs mis en scène. Des ruptures temporelles se produisent toujours dans le cadre de la polyphonie énonciative.

Nous observons aussi que ces présents de narration ne sont pas facilement remplaçables par des passés simples. Ce remplacement demanderait un changement à l'intérieur de la paraphrase aspectuelle *être en train de* que nous ne pouvons pas mettre au passé simple:

* Il **prit** le pas de la course. Ce **fut**ainsi qu'il **tomba** tout à coup sur un village dans lequel l'homme **futen train d**'entrer…

Comme cette périphrase a une valeur de procès en cours, elle ne peut pas être exprimée au passé simple, mais à l'imparfait:

Il **prit** le pas de la course. Ce **fut** ainsi qu'il **tomba** tout à coup sur un village dans lequel l'homme **était en train d**'entrer…

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureş, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)

Même avec ce remplacement par le passé simple, la phrase au futur reste une parenthèse du narrateur dans la succession chronologique des événements. Avec l'introduction du connecteur *mais*, nous pouvons revenir à une narration au passé simple (*suivirent*), les autres temps du contexte restent au présent, il n'y a pas besoin de changement. Avec le passé simple, nous obtiendrons des sensations de distance aux faits évoqués.

L'usage du présent et du futur dans une narration introduit des confusions entre le plan de l'énonciation et le temps raconté. Écrire une histoire dans un système temporel qui n'est pas celui du récit génère beaucoup de confusions. Tout dépend des capacités du lecteur à repérer des indices linguistiques pertinents. Il faut tenir compte du fait que le temps linguistique se distingue fondamentalement du temps physique qui est calculé à l'aide de divers étalons. Le futur est souvent une marque subtile de discours rapporté dans le style très ambigu qu'on appelle style indirect libre. L'enchaînement des événements au futur est présenté comme previsible, mais le narrateur, par le choix de ce temps, semble indiquer qu'il s'agit là d'un aspect secondaire, une sorte de concession au genre qui veut que tout récit se termine par un retour à l'ordre. Ce type de narration se situe à un niveau second, il s'agit d'une anticipation de l'avenir par rapport à l'instance narrative dernière, à savoir l'auteur implicite.

Le présent narratif montre la forcé extraordinaire d'actualisation temporelle dont dispose le narrateur: *Demain le train est parti*. Celui qui parle vit dans deux systèmes chronologiques: celui de ses personnages –et là le départ du train est un événement futur- mais, en même temps, il vit avec une grande avance dans sont présent de narrateur et, de ce point de vue, tout appartient au passé. Chez les auteurs du Nouveau Roman (Butor) la narration peut être intégralement conduite au présent. L'auteur est impliqué, il est une image de l'auteur (réel) construite par le texte et perçue comme telle par le lecteur. Sans l'auteur impliqué, il est difficile d'analyser les normes du texte, surtout quand elles diffèrent de celles du narrateur.

Nous nous arrêterons maintenant sur deux exemples de narration "standard":

(1*) Le calife **était rentré** dans son palais des bords du Nil et **avait repris** sa vie habituelle, reconnu désormais de tous et débarassé d'ennemis. **Depuis quelque temps déjà**, les choses **avaient repris** leur cours accoutumé. Un jour il **entra** chez sa soeur Setalmuc et lui **dit** de préparer tout pour leur mariage, qu'il **désirait** faire secrètement, de peur de soulever l'indignation publique…*(Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

(2) *Le jardin **était entouré** de murailles très hautes, j'en **visitai** tous les coins et recoins, il n'y **avait** personne. Je **n'ai jamais pu** m'expliquer cette circonstance qui, du reste, n'**était** rien à côté des étranges choses qui me **devaient** arriver*. (Théophile Gautier- *La mort amoureuse*)

Les plus-que-parfaits de l'exemple (1) (*était rentré, avaient repris*) marquent l'antériorité par rapport aux événements qui suivent au passé simple. Le plus-que-parfait *avaient repris* marque, à son tour, la postériorité par rapport aux deux autres plus-que-parfaits, malgré la présence de l'expression temporelle *depuis quelque temps déjà* qui, normalement, inscrit la phrase dans une antériorité par rapport aux autres événements. Il n'y a d'antériorité (et même cela partielle) que par rapport aux événements au passé simple. Cette antériorité reste quand même partielle, les procès au plus-que-parfait se trouvent dilatés (d'ailleurs le sémantisme même des verbes *rentrer* et *reprendre* nous renvoie à des procès dilatés). L'expression temporelle *depuis quelque temps déjà* précise qu'une certaine durée est accomplie, sans que soit prise en compte la totalité de l'accomplissement. *Depuis* indique la construction, à partir d'un point, d'une zone située à droite de ce point, il tend à conférer une fonction de repère à la proposition qu'il introduit dans l'énoncé. La présence de *déjà* fait que le procès exprimé par le plus-que-parfait reste inaccompli, par rapport aux deux autres plus-que-parfaits qui marquent des procès accomplis. Le caractère <passé><inaccompli> véhiculé par ce plus-que-parfait ne porte pas sur l'ensemble du

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureş, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)

procès, mais uniquement sur un intervalle correspondant à l'époque assertée. Le fait que les choses ont encore repris leur cours accoutumé, une interprétation rendue possible par la présence de l'adverbe *déjà*, semble ne pas intéresser l'énonciateur.

L'antériorité de ce plus-que-parfait par rapport aux événements qui suivent au passé simple est partielle (le fait d'entrer chez quelqu'un et de lui dire quelque chose fait partie d'un autre fait, plus large, celui où les choses avaient repris leur cours accoutumé- le jour où le personnage entre chez sa soeur fait partie de la période où les choses reprennent leur cours normal). D'autre part, les choses reprennent leur cours accoutumé avant que le calife n'entre chez sa soeur et ce cours des choses continuera, peut-être, pendant longtemps. Une fois de plus, nous observons que ce sont nos connaissances du monde, plutôt que le passé simple en soi, qui décident du rapport temporel à introduire entre les énoncés, contrairement à ce que Kleiber et Berthonneau (1998) affirment: "si le passé simple n'est pas anaphorique, c'est parce qu'il n'implique pas nécessairement de lien conceptuel avec ce qui précède" (Berthonneau & Kleiber, 1998: 48). Dans notre exemple, le complément temporel *un jour* (jour qui s'inscrit dans une situation où les choses ont repris leur cours normal) fait des deux passés simples qui suivent des temps anaphoriques. Par conséquent, tout comme pour l'imparfait qui ne peut pas toujours être facilement décrit en tant que temps anaphorique méronomique, il y a des exemples où le passé simple devient un temps anaphorique méronomique.

Les procès exprimés par les deux passés simples sont dynamiques, les événements se succèdent rapidement. Ces passés simples font partie d'un premier plan tandis que les événements au plus-que-parfait font partie d'un arrière-plan. Le passage d'un plan à l'autre s'opère facilement à l'aide du complément temporel *un jour*. Pour souligner le dynamisme des situations qui s'inscrivent dans le premier-plan de notre séquence narrative, le narrateur a recours au perfectif. L'opposition entre le plan de la trame événementielle (défini par les passés simples) et l'arrière-plan (défini par les plus-que-parfaits) ne représente pas seulement un facteur de cohérence du texte, mais elle semble aussi renforcer la cohésion interne des énoncés. De ce point de vue, la distinction entre cohésion et cohérence ressemble à un passage d'une structure locale à une structure globale.

Le verbe à l'imparfait qui clôt notre séquence narrative s'inscrit dans une subordonnée temporelle où le narrateur refuse de prendre en charge les paroles du calife. Le procès est non borné, il s'agit d'un glissement dans le monde personnel du calife, un glissement dans un monde de désirs, de rêves. Une fois de plus, le temps semble s'inscrire dans la lenteur: "le temps, …, s'accélère ou ralentit sur le mode de l'excès, ou même allie, en dépit du tiers exclu, l'extrême vitesse à l'extrême lenteur, il se déploie, passant d'une heure à un an, ou, à l'inverse, se condense et acquiert, par un processus soudain d'alignement, une étrange propriété, l'éternité existentielle" (Coquet, 1993: 21). Plus précisément, il s'agit d'un temps "subjectivisé"[1] (Coquet, 1993: 12), qui est le temps de l'expérience, qui donne une vision personnelle sur le déroulement du procès.[2]

Pour l'exemple (2), l'alternance passé simple/ passé composé, bien qu'elle marque une rupture dans la continuité des textes, relève de la cohésion verbale, tout étant soumis à une logique temporelle. La présence d'un imparfait et d'un passé simple dans la même phrase a le

1La *subjectivité* implique le fait que l'auteur (le locuteur) textuel se distancie d'un point de vue en exprimant sa propre subjectivité ou il met son point de vue sur le compte d'un personnage autre que le locuteur textuel. Cela nous renvoie à l'analyse polyphonique.

2Il s'agit de la différence que Benveniste fait entre *temps chronique* et *temps linguistique*, le temps chronique étant considéré sous la forme d'une succession d'intervalles tandis que le temps linguistique est "un présent continu, coextensif à notre présence propre" (Benveniste, 1974: 83)

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureș, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)

rôle de mise en relief d'un événement important du récit: l'imparfait décrit un état, le passé simple décrit un événement. Le passé simple constitue le moteur de la narration, le procès qui suit au passé composé rompt l'ordre temporel et explicite les circonstances de l'action au passé simple. Cette rupture temporelle interrompt momentanément le récit pour un commentaire explicatif, le narrateur s'adresse directement au lecteur, phénomène qui se produit dans le cadre de la polyphonie énonciative.

Le verbe modal POUVOIR au passé composé, à côté de l'adverbe omnitemporel *jamais* (qui a un effet de permanence) nous donne une vue imperfective sur le mode d'action, il marque l'existence d'une possibilité continue dans le passé, une situation déjà engagée dans le passé et ayant la possibilité de se développer. Il s'agit d'une elasticité du passé composé ancré dans le présent de l'énonciation. L'idée de permanence se situe sur l'axe *de dicto* des faits, de leur prise en charge. Temporellement, "le narrateur prend en charge dans sa parole un fragment de ce passé (*temps raconté*), déterminé comme tel par l'acte de narration qui, mesuré dans sa durée, forme le t*emps du raconter*" (Bres, 1994: 124).

Avec le passé simple, le narrateur semble écrire longtemps après les faits, il semble se remémorer la scène de l'extérieur. Le passé simple implique des sensations de distance aux faits évoqués, ce temps crée une voix, un regard, une conscience du narrateur. Il appartient à l'art narratif de lier une histoire à un narrateur, cette relation enveloppe toute la gamme des attitudes possibles du narrateur à l'égard de son histoire. C'est le point de vue dans le récit.

La rupture produite avec le passé composé est comparable à un changement de vitesse. En termes de premier/ arrière-plan, c'est donc l'événement au passé composé qui définit l'arrière-plan (dans une rupture énonciative), bien que, normalement, le passé composé qui s'oppose à un passé simple dans la même séquence textuelle devrait marquer le premier plan (dans la trame événementielle). La rupture produite avec le passé composé, jointe à un ralentissement de la vitesse, définit un arrière-plan et non pas un premier plan où les événements doivent se succéder avec vitesse, le passage d'un récit décroché à un récit de "conversation".

Une fois de plus, nous observons le rôle de nos connaissances sur le déroulement des procès dans le monde de référence, des connaissances qui impliquent des conflits sémantiques "entre des instructions normalement incompatibles" et les résolutions de ces conflits par "glissement de sens (ou déformation) du procès" (Gosselin, 1996: 56).

Nous nous arrêterons finalement sur un troisième exemple qui met en jeu la combinatoire imparfait-plus-que-parfait-passé simple:

(3) *Elle* ***avait*** *soif. Elle* ***avait*** *trop* ***bu****. Elle se* ***leva*** *pour aller boire.* (Pascal Quignard- *Les escaliers de Chambord*)

Dans cet exemple, il s'agit d'un ordre temporel inverse, l'événement au plus-que-parfait précède celui à l'imparfait. Même s'il ne s'agit plus d'un rapport cause-conséquence (le fait d'avoir trop bu devrait normalement couper la soif), il semble qu'un adverbe tel que *cependant* rendrait la séquence moins confuse: Elle *avait* soif. *Cependant*, elle *avait* trop *bu*.

Même un adverbe temporel tel que *déjà* faciliterait l'interprétation de la séquence: Elle *avait* soif. Elle *avait déjà* trop *bu*. Elle se *leva* pour aller boire. Et, même dans cette interprétation, il semble qu'il manque toujours soit un complément temporel, soit un adverbe d'une autre nature que temporelle: Elle *avait* soif. Elle *avait déjà* trop *bu*. *Une fois de plus/ Cependant* elle se *leva* pour aller boire.

Dans l'exemple (3) tiré du roman de Pascal Quignard, l'événement au passé simple fait le temps progresser: le fait d'avoir soif la pousse à se lever pour aller boire. La phrase *Elle avait trop bu* semble arrêter pour un instant le cours normal des événements, cette phrase semble être le produit d'un discours intérieur du personnage, discours mêlé à celui du narrateur.

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureş, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)

Nous avons essayé de nous pencher sur certaines séquences textuelles qui peuvent poser des problèmes et dont la combinatoire des temps verbaux peut sembler bizarre ou même impossible à une première vue, nous nous sommes arrêtés sur le rôle du présent et du futur dans la narration, sur la combinatoire plus-que-parfait-passé simple-imparfait et sur la combinatoire imparfait - passé simple - passé composé, combinatoires qui font partie de la narration « standard ».

Nous avons constaté, à travers ces analyses, que l'interprétation d'un texte n'est pas seulement déterminée par nos connaissances du monde. Les renseignements textuels fournis par le contexte linguistique et extra-linguistique ainsi que la structuration de l'information par les expressions présuppositionnelles jouent également un rôle essentiel. L'appel au contexte et à la situation extra-linguistique dans laquelle s'intègre le discours est donc une démarche nécessaire dans l'établissement des rapports discursifs entre les phrases d'un texte: “le rôle du contexte est donc bien celui-ci: produire un ensemble de déterminations qui interagissent pour construire le sens d'un énoncé; c'est une conception dynamique et processuelle du contexte” (Mellet, 2003: 95).

BIBLIOGRAPHY

BERTHONNEAU, Anne-Marie, KLEIBER, Georges, 1998- *Imparfait, anaphore et inférences* ***in*** *Variations sur la référence verbale, Cahiers Chronos*, no.3, Rodopi, Amsterdam-Atlanta, pp.35-66

BRES, Jacques, 1994- *La narrativité*, Duculot, Louvain-la-Neuve

COQUET, Jean-Claude, 1993- *Temporalité et phénoménologie du langage* ***in*** *Sémiotiques*, no.5, Paris, pp.37-65

GOSSELIN, Laurent, 1996- *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l’aspect*, Duculot, Bruxelles

IMBS, Paul, 1960- *L’emploi des temps verbaux en français moderne*, Klincksieck, Paris

MELLET, Sylvie, 2003- *Imparfaits en contexte: les conditions de la causalité inférée* ***in*** *Temps et co(n)texte, Langue française*, no.138, Larousse, Paris, pp.86-96

TOURATIER, Christian, 1996- *Le système verbal français*, Masson &Armand Colin, Paris

TUŢESCU, Mariana, 2005- *L’auxiliation de modalité. Dix auxi-verbes modaux*, Editions de l’Université de Bucarest

Arhipelag XXI Press, Tîrgu Mureş, 2017, e-ISBN: 978-606-8624-01-3

BDD-V4063 © 2017 Arhipelag XXI Press
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:52:48 UTC)